



SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA FERTE ALAIS

COMMUNIQUE DE SOUTIEN A NOS CAMARADES DE LA VILLE DE LINAS (Essonne)

24 mars 2010

Nous avons été alertés par notre organisation syndicale sur le surprenant management du personnel de votre collectivité.

Réorganisation ou désorganisation de la structure d'accueil de la petite enfance à Linas ?

En invoquant prochainement la fermeture de ce service, suite aux responsabilités syndicales de la directrice de ce service, qui ne seraient plus compatible avec les horaires d'ouverture de la halte garderie,

En déplaçant un agent de ce service (aussi responsable syndical) dans une autre structure.

Nous vous rappelons, Monsieur le Maire, que le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 n'est pas abrogé.

Nous vous rappelons, Monsieur le Maire, que le fait de discriminer ou d'entraver volontairement l'action syndicale est prévu et réprimé par le code pénal.

Nous refusons les discriminations et les entraves à l'exercice du droit syndical.

Nous condamnons fermement ces méthodes, qui témoignent d'une volonté délibérée de créer du conflit, sans souci de l'intérêt général.

Nous exigeons le respect des droits et le droit au respect pour notre organisation syndicale.

Nous nous réservons le droit de dénoncer par tous les moyens légaux ces méthodes qui relèvent d'un véritable climat de répression du mouvement syndical.

Nous vous rappelons, Monsieur le Maire, que si on s'attaque à un adhérent FO, à un responsable syndical FO, à un syndicat FO, on s'attaque à Force Ouvrière.

Notre organisation syndicale se mobilisera pour combattre toute forme de discrimination, d'entrave, de répression et de sanctions déguisées...

C'est pourquoi aujourd'hui nous soutenons et défendons nos camarades du syndicat FO de la ville de Linas.

Pour le syndicat FO
Secrétaire Général

FO TERRITORIAUX
LA FERTE-ALAIS
91590

Aujourd'hui FO est le seul syndicat Français libre et indépendant à l'égard du patronat,
des gouvernements, des partis politiques et des religions

Ne pas jeter sur la voie publique